

AETHINA TUMIDA

- Le petit coléoptère de la ruche a été identifié pour la 1^{ère} fois en Afrique du Sud. Sur l'abeille africaine les dégâts sont comparables à la fausse teigne en France.
- Il est présent sur une grande partie du territoire américain, en Egypte, en Australie, au Canada, au Mexique, à Hawaï.
- Une première introduction au Portugal en 2004 a été éradiquée.
- Il a été détecté en Italie en septembre 2014.
- Il est particulièrement adapté aux climats chauds

AETHINA TUMIDA



**5 à 6 mm de long sur 3 mm de large , un tiers de la taille d'une abeille
3 parties du corps séparées**

La femelle peut percer les opercules et déposer ses œufs dans les alvéoles contenant les nymphes d'abeilles.

Elle pond aussi dans les fissures du bois de la ruche



LA LARVE : le stade le plus nuisible pour les abeilles : de 10 à 16 jours

2 rangées d'épines dorsales, 3 paires de pattes



1 cm de long

Elles se nourrissent du couvain d'abeille et du miel . Elles peuvent vivre dans les mielleries ou sur matériel apicole (cadres avec pollen et miel laissés sans protection)



Ph. 7: Cadre avec de nombreuses larves.

La nymphose

La larve à maturité quitte la ruche pour le sol à proximité. Elle s'enterre à moins de 10 cm le plus souvent ou plus profondément (20 à 30 cm)

De 2 à 10 semaines suivant les conditions



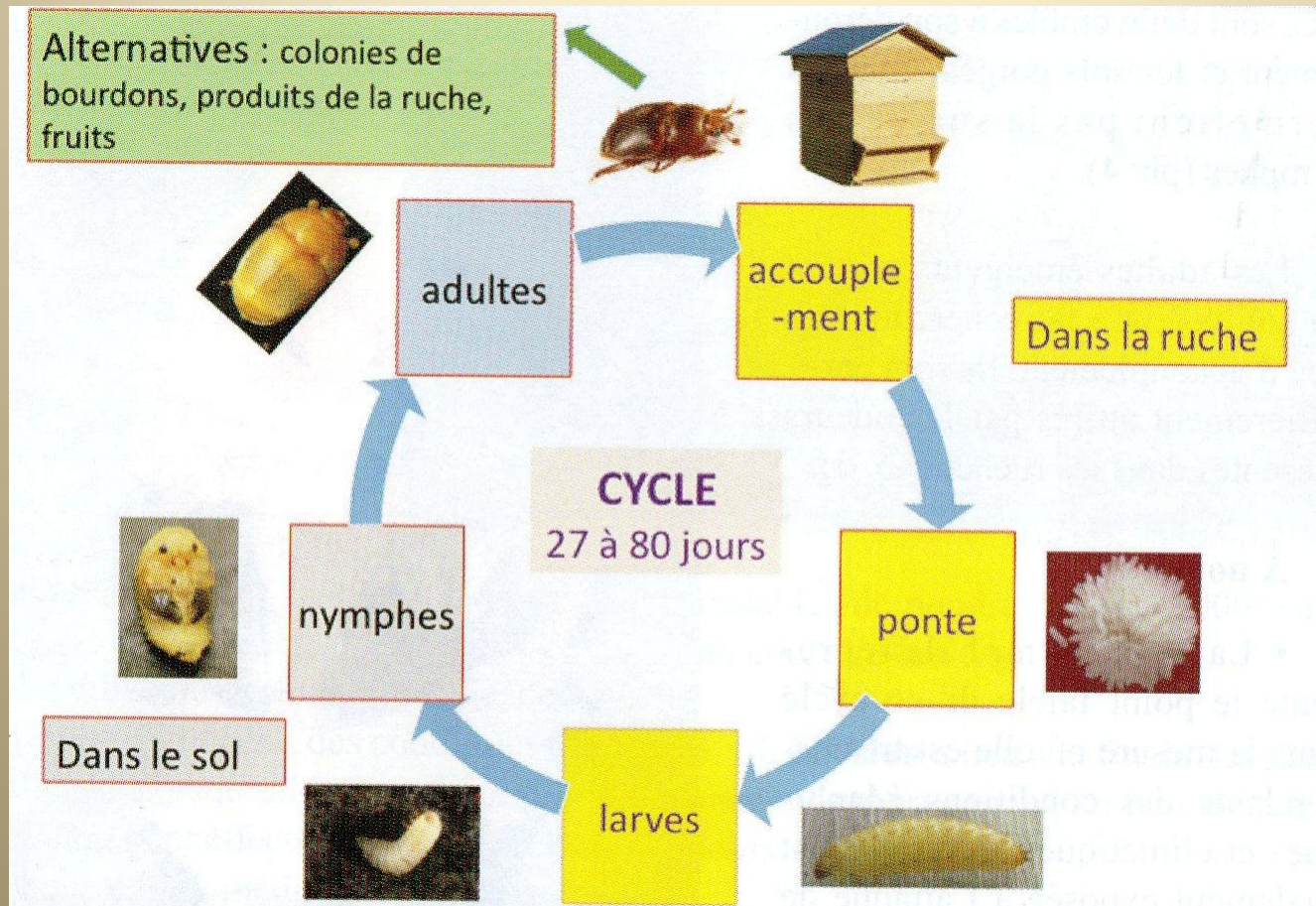
La nymphose est stoppée si
température inférieure à 10 °,
tuée si -0°

Dépendante des conditions
d'humidité

Les adultes émergents sortent
du sol et volent à la recherche
d'un lieu d'accouplement.

Attirés par les odeurs de la
ruche.





Les adultes sont capables de voler 8 à 10 km. Ils peuvent aussi arriver par les importations d'abeilles, la transhumance, la pollinisation, les colonies de bourdons, les fruits frais ou fermentés. 2 à 10 jours en l'absence de nourriture et d'eau

LES IMPACTS SUR LES ABEILLES

- Le plus grand danger : les larves d'Aethina dans la ruche
- gros risques en saison apicole, pour les colonies peu populeuses, déjà malades , les ruchettes d'élevage ou nucléi de fécondation
- préjudice important pour le couvain d'où non renouvellement de la population
- les coléoptères adultes consomment des œufs dans le nid à couvain mais aussi morsures un niveau de l'abdomen des abeilles
- destruction des rayons, écoulement du miel et effondrement des cires
- fermentation du miel qui devient impropre à la consommation : survie de la colonie impossible

Moyens de lutte des abeilles : ça occupe du monde !

Les abeilles tentent de chasser les adultes hors de la ruche,
de les éloigner du couvain,
édifient des murs de propolis pour les parquer dans un espace limité
ou les emprisonnent dans la propolis.
Les nourrices doivent éliminer les œufs des coléoptères et les larves.
Dans les cas de forte infestation, la colonie peut choisir d'abandonner
la ruche.
Le petit coléoptère peut transmettre le virus des ailes déformées et la
loque américaine

IMPACT POUR L'APICULTURE

-Déclaration obligatoire à la DDPP : Danger sanitaire 1^{ère} catégorie

Mesures visant à limiter la propagation et à permettre l'éradication : zone de protection dans un rayon de 5 km et de surveillance 5 km

Mobilisation de services vétérinaires, des agents sanitaires, quarantaine, visite des ruchers destruction des ruches, nettoyage du sol

Zone concernée devient une zone infestée : blocage des échanges apicoles, modification des contraintes concernant l'exportation

(conséquences économiques) vente de reines, essaims, transhumance

L'apiculteur, dont on détruit les ruches est indemnisé.

- Egalement réglementé au niveau européen

METHODE DE DEPISTAGE

Visite des colonies : toutes les ruches:

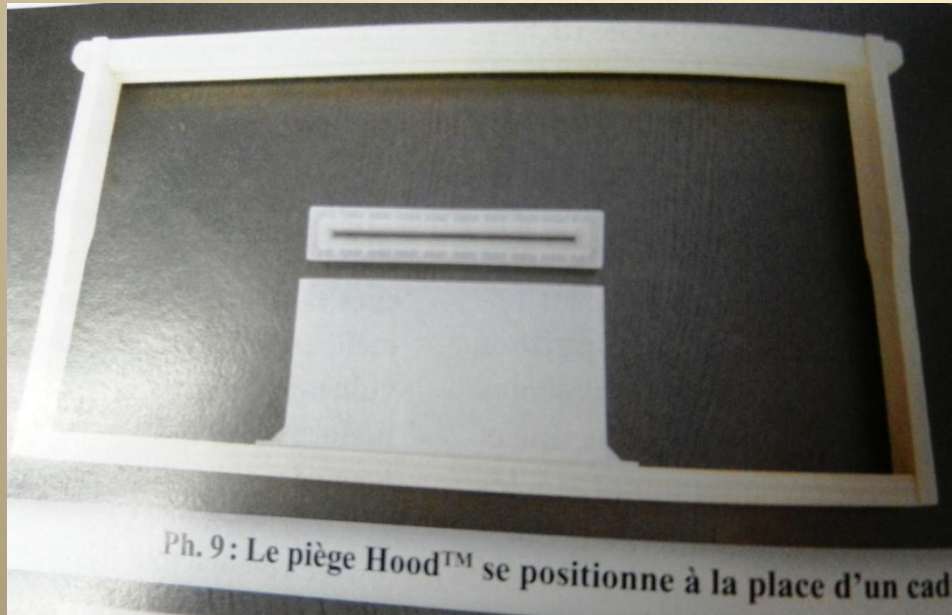
-
Les différentes parties de la ruche, y compris le toit, le dessus du couvre-cadre car le coléoptère recherche l'ombre.

Les hausses doivent être posées dans un toit retourné pour vérifier à la fin de la visite s'ils ne s'y sont pas réfugié.

Il faut bien regarder (avec une torche si nécessaire) les zones d'ombre, le fond de la ruche, les fissures

Méthode du sceau en Ontario : secouer chaque cadre dans un sceau contenant de l'huile végétale dans le fond et pourvu d'une grille métallique dont les trous ne laissent passer que les coléoptères

LES PIEGES



Tous basés sur le fait que
le coléoptère recherche
l'ombre

CONDUITE A TENIR :

- Destruction totale des ruchers contaminés, traitement du sol, pour détruire les nymphes
- respect de la réglementation (importation et transhumance)
- déclaration des ruchers indispensable pour qu'en cas d'infestation, aucun rucher ne soit « oublié »
- conduite du rucher :
 - Avoir des ruches fortes : attention aux nuclei, et aux ruches avec des partitions
 - Les insecticides ne sont pas autorisés en France
 - ne pas mettre les hausses trop tôt
 - ne pas racler la propolis

CONDUITE A TENIR : SUITE

- Pièges à l'intérieur de la ruche :

-Carton ondulé, à retirer en douceur en le glissant dans un sac en plastique pour éviter que les coléoptères ne s'envolent. Les congeler ou les mettre dans un tube avec de l'alcool à 70° avant de les envoyer à la DDPP

-Pièges à l'extérieur de la ruche,

T

- Petite boîte permettant l'entrée du coléoptère (trou de 7 mm) mais pas des abeilles avec un grillage de maille 0,31 cm, posé à proximité des ruches et à l'ombre avec comme appât une galette de pollen qui a été en contact avec les petits coléoptères

- Ne pas importer illégalement des abeilles

- Connaitre *Aethina Tumida*

- Surveiller les ruches

- Contacter la DDPP en cas de suspicion

-- hivernage : attention au stockage du matériel !

MERCI DE VOTRE ATTENTION
J'ESPERE AVOIR QUELQUE CHOSE
DE PLUS DROLE A VOUS RACONTER
LA PROCHAINE FOIS !